



HAL
open science

La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience

Vincent Dubois

► **To cite this version:**

Vincent Dubois. La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience. 2007. halshs-00131072

HAL Id: halshs-00131072

<https://shs.hal.science/halshs-00131072>

Preprint submitted on 15 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience *in Public(s) et politiques culturelles*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

Vincent Dubois – GSPE-PRISME, IEP de Strasbourg

La question du public des institutions culturelles, celles des pratiques culturelles et de leur “ démocratisation ” sont très largement appréhendées à partir de chiffres. Depuis les débuts de la statistique culturelle dans les années 1960, la large diffusion des taux de fréquentation ou pourcentages de pratiquants par catégorie sociale a de fait contribué à ancrer cette appréhension chiffrée.

La production et l’usage de ces chiffres ont partie liée avec l’intervention culturelle publique. Ils sont le plus souvent commandés par le ministère de la Culture ou des institutions culturelles publiques, quand ils n’en émanent pas directement. Surtout, la statistique culturelle touche à un principe fondateur de l’intervention culturelle publique : la démocratisation de la culture que — quoique l’on place précisément sous le terme générique de “ démocratisation ”ⁱ — la statistique permet de mesurer.

Ce lien entre les chiffres de la pratique culturelle et l’intervention culturelle publique conduit habituellement à poser la question de la capacité des politiques culturelles à démocratiser l’accès à la culture. À l’instar de ceux du chômage ou de la délinquance, ces chiffres sont en effet — toute proportion gardée — mobilisés pour mesurer l’efficacité de l’action publique.

Cet article ne se placera pas dans cette perspective évaluative qui est aussi souvent, comme on le verra, polémique. On y adoptera un autre point de vue, pour s’intéresser moins aux chiffres eux-mêmes qu’à ceux qui en parlent et qui les font parler. On voudrait revenir ce faisant sur la place de l’argument chiffré dans les débats, les stratégies, les luttes dont la politique culturelle gouvernementale forme l’enjeu ou au moins l’occasion.

Cette place est changeante. Depuis la création du ministère des Affaires culturelles et les premiers militants de la statistique culturelle, elle s’est institutionnalisée, avec le service des études et de la recherche (SER) devenu département des études et de la prospective (DEP) et les grandes enquêtes périodiques sur les pratiques culturelles des Français. Les sources se sont diversifiées, puisqu’aux statistiques produites sous l’égide du DEP se sont progressivement

Vincent Dubois, *La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience in Public(s) et politiques culturelles*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

ajoutées celles d'observatoires des publics à la direction des musées, au centre national de la cinématographie, à la direction des spectacles, ou celles d'établissements comme la bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, le Louvre, la bibliothèque nationale de France ou encore de l'Opéra de Paris, sans parler des multiples théâtres, musées et autres équipements culturels qui procèdent plus ou moins régulièrement à des études de publicⁱⁱ. L'orientation et le " style " de ces statistiques se sont également diversifiés. À l'humanisme technocratique des débuts (mesurer les " besoins " et le " niveau " culturel de la nation) se sont combinées les visées de connaissance sociologique de la différenciation sociale des publics puis, depuis une vingtaine d'années, les techniques du marketing liées notamment aux politiques tarifaires ou aux stratégies de fidélisation des publics.

On voudrait souligner ici un autre changement, qui a trait à l'usage des chiffres de pratiques dans les stratégies de légitimation de la politique culturelle gouvernementale. Pour rendre ce changement plus facilement visible, on abordera successivement deux moments clés. Celui des débuts de la statistique culturelle publique, tout d'abord, qui correspond à la période de l'invention de la politique culturelle gouvernementale, dans la première moitié des années 1960. L'on reviendra ensuite sur la parution de la nouvelle enquête du DEP en 1990, qui est l'occasion d'importants débats sur les chiffres des pratiques culturelles correspondant cette fois à un point critique dans ce qu'on appelle depuis la crise de la politique culturelle. On verra ainsi comment les chiffres des pratiques culturelles, historiquement constitués en lien avec l'affirmation de l'intervention culturelle publique, ont pu se retourner contre ces intentions initiales en servant les armes des critiques de l'État culturel.

La mise en évidence statistique des " besoins culturels " et la légitimation chiffrée de l'intervention culturelle publique dans les années 1960ⁱⁱⁱ

Les conditions de possibilité de la statistique culturelle

Les statistiques culturelles et leur usage se développent au milieu des années 1960, à la faveur d'une rencontre qui n'avait alors rien d'évident entre les champs de la haute administration, de l'animation culturelle et des sciences sociales. C'est que, à cette période, des logiques propres à chacun de ces trois espaces les ont conduits à être favorablement disposés à l'égard d'une telle rencontre.

Le champ de la haute administration des débuts des années 1960 est fortement marqué par l'utopie planificatrice d'une action publique programmée rationnellement grâce à la science.

Vincent Dubois, La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience in *Public(s) et politiques culturelles*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

Si l'économie constitue la principale science auxiliaire du gouvernement, la sociologie trouve aussi sa place dans l'élaboration de cette politique scientifique. Cela tient entre autres à la diversification des domaines de l'intervention publique, dont l'évolution de la planification est particulièrement exemplaire. Centrée au départ sur l'infrastructure et l'appareil de production économiques, la planification s'étend au "développement social" à partir du IV^e Plan (1961-1965). Avec ces nouveaux domaines (comme la culture), s'ouvrent de nouvelles "incertitudes" que l'expertise scientifique (sociologique cette fois) est appelée à réduire. De grands administrateurs comme Pierre Massé, commissaire général au Plan, ou Claude Gruson, directeur de l'INSEE, lancent de véritables appels à des sociologues dont les connaissances sont sollicitées, notamment en matière culturelle^{iv}.

De la nébuleuse de l'animation culturelle et de l'éducation populaire émane également une "demande" de sciences sociales. Les fonctions d'encadrement culturel connaissent à cette période un début de professionnalisation qui, tant sur le plan symbolique que sur le plan fonctionnel, exige des compétences nouvelles que les sciences sociales permettent de fournir^v.

Le champ des sciences sociales et en particulier celui de la sociologie est quant à lui en cours de constitution. La sociologie n'est encore qu'une discipline faiblement installée dans le champ universitaire. Elle doit s'émanciper des facultés de lettres et du modèle qu'elles véhiculent, et n'offre que peu de débouchés professionnels^{vi}. La commande publique de recherche peut alors être envisagée comme une ressource permettant de répondre à ce double défi, la conquête de l'autonomie disciplinaire s'opérant au prix d'une dépendance temporaire à l'égard des commanditaires^{vii}. De nombreux sociologues répondent ainsi favorablement aux sollicitations institutionnelles. Et si le champ culturel n'est évidemment pas le seul concerné, il est alors investi tant par des chercheurs qui y développent une activité particulière (de Joffre Dumazedier à Pierre Bourdieu) que par des spécialistes d'autres domaines (de Paul-Henry Chombart de Lauwe à Michel Crozier) qui y mènent des travaux plus ponctuels.

Ces conditions favorables au développement d'une sociologie et d'une statistique culturelles n'auraient sans doute pas été suffisantes sans la mobilisation d'agents qui se sont constitués en promoteurs de la recherche appliquée à la politique culturelle. C'est le cas de Joffre Dumazedier qui, cumulant ressources militantes (en tant que président de Peuple et Culture) autorité scientifique (sociologue du loisir dont les thèses sont largement diffusées) et capital relationnel dans les milieux de la haute administration et du Plan, fait à lui seul le lien entre ces différents espaces. Il n'est pas seulement un savant qui amène ses connaissances : agent multipositionné, il est "naturellement" prédisposé à la synthèse entre science et action dont il théorise les relations selon lui nécessaires. C'est le cas également d'Augustin Girard qui,

rapporteur au Plan, invente à proprement parler sa fonction d'interface entre " décideurs " et chercheurs, et parvient à structurer leurs relations dans le cadre des IVe et Ve Plans puis à créer le service des études et de la recherche au ministère des Affaires culturelles. Le colloque " Des chiffres pour la culture " organisé à Bourges en novembre 1964 constitue un moment décisif de ces mobilisations pour le recours à la recherche scientifique dans l'élaboration des politiques culturelles. Cette rencontre entre fonctionnaires, économistes et sociologues débouche entre autres sur l'adoption d'une motion pour le développement d'une recherche utile à la politique culturelle.

La statistique culturelle comme outil de légitimation

Cette rencontre entre science et politique joue un rôle non négligeable dans la formation de la politique culturelle naissante. Mais l'on manquerait sans doute l'essentiel en n'y voyant qu'une aide à l'amélioration de la rationalité des décisions. Elle s'inscrit en effet dans les stratégies de légitimation d'une politique et d'un ministère encore peu établis dans le champ de l'action gouvernementale.

Le ministère des Affaires culturelles créé en 1959 est à ses débuts faiblement doté en ressources de tous ordres et peut encore être perçu comme un " gadget " si ce n'est futile au moins voué à une existence éphémère. C'est dans cette configuration que l'on peut comprendre l'investissement des promoteurs dans la planification et l'usage de l'expertise scientifique. Le Plan et/ou le recours à la science peuvent en effet être envisagés comme un moyen de compenser le déficit de ressources financières (grâce à la programmation budgétaire des équipements culturels) et informationnelles (grâce aux études et aux différentes formes de consultation). C'est aussi un moyen de doter la politique culturelle d'un capital symbolique de " sérieux " que confère la référence aux " faits objectifs " établis par la science en lieu et place de l'arbitraire des goûts ou caprices personnels des gouvernants dont sont toujours plus ou moins suspectés les choix culturels publics. C'est enfin un moyen de mettre à l'écart de l'élaboration de la politique culturelle les tenants des positions les plus établies du champ culturel (comme l'académie des beaux-arts), relégués dans l'archaïsme quand l'usage des statistiques et des recherches permet aux dirigeants du ministère d'affirmer dans un même mouvement leur " modernité " et la légitimité " scientifique " de leur intervention dans le monde de la culture. Proclamation de " la fin de l'ère des goûts et des couleurs ", mise en conformité avec les règles en vigueur au sein du champ de la haute administration, affirmation d'une compétence spécifique propre à fonder des prises de position dans le champ culturel : l'usage de " chiffres pour la culture " s'inscrit dans le " rite

d'institution ” par lequel les agents de la politique culturelle instituent leur nouvelle fonction en s'instituant comme leurs titulaires légitimes^{viii}.

Cette logique s'applique pleinement à ce qui constitue le cœur de cette nouvelle fonction d'État qu'est la politique culturelle : la démocratisation de l'accès à la culture.

En quantifiant le projet humaniste de démocratisation culturelle au nom duquel le ministère avait été constitué, la production de statistiques démontrant l'importante proportion de Français qui ne se rendent jamais au musée ou au spectacle, établissant les “ besoins culturels ” et révélant les écarts de fréquentation entre les différentes catégories sociales a permis d'en établir le bien fondé. Cet hybride politico-scientifique d'une démocratisation culturelle statistiquement fondée a à la fois affermi la “ mission culturelle de l'État ” et traduit le lyrisme des visées ministérielles dans des termes intelligibles selon les catégories de l'entendement bureaucratique : un état des lieux et des objectifs mesurables. La statistique culturelle a ainsi pu servir à montrer la nécessité d'une politique culturelle de démocratisation, et à démontrer la capacité du ministère à la conduire.

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français dans les critiques de l'État culturel autour de 1990

Vingt-cinq ans après le Colloque de Bourges et la promotion concomitante des statistiques et de la politique culturelles, la publication en 1990 de la troisième grande enquête sur les pratiques culturelles des Français est au contraire utilisée par les contempteurs de l' “ État culturel ”. Les chiffres indiquant la persistance des différences sociales dans les chances de fréquenter une institution culturelle ou les pratiques de lecture alimentent alors le doute et la polémique sur la politique du ministère de la Culture.

L'élargissement de l'espace des récepteurs

En 1990, l'espace des récepteurs — défini comme l'ensemble des agents qui prennent position sur les résultats de l'enquête — est beaucoup plus vaste que le cercle relativement restreint dans lequel les questions de ce type étaient traitées dans les années 1960. Les chiffres sont cette fois diffusés et débattus bien au-delà de l'administration culturelle et du champ de la sociologie de la culture.

Deux ouvrages paraissent simultanément, l'un présentant les chiffres de la nouvelle enquête, l'autre dressant la synthèse des évolutions depuis 1973^{ix}. Le second est vendu à onze mille

Vincent Dubois, *La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience in Public(s) et politiques culturelles*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

exemplaires (beaucoup plus que ceux qui compilaient les résultats des précédentes enquêtes, et le double du suivant). Les commentaires des deux ouvrages dépassent de loin le milieu des seuls spécialistes : ils sont aussi et surtout le fait d'hommes politiques, de journalistes ou d'essayistes.

Pour s'en tenir aux seuls médias, sur lesquels on centrera notre attention, de très nombreux comptes-rendus, sans parler des simples mentions, sont publiés dans la presse grand public. Ils sont rédigés tant par des éditorialistes que par les journalistes affectés à la rubrique culturelle. Le dossier de presse (non exhaustif) réalisé par le département des études et de la prospective du ministère de la Culture compte plus de quatre-vingt-dix articles parus dans les six mois qui suivent la parution de l'enquête. Plus de la moitié ont été publiés dans la presse généraliste grand public^x, auxquels il faut ajouter une douzaine d'articles dans des magazines culturels grand public, le reste des articles ayant paru dans des revues professionnelles du secteur culturel (13) et la presse spécialisée ou professionnelle hors secteur culturel (17). Au mois d'avril 1990 (date de publication des ouvrages), une dizaine d'émissions de radio sont consacrées exclusivement ou essentiellement à l'enquête (essentiellement sur France Culture, mais aussi sur d'autres grandes antennes nationales, comme RTL). On compte également quelques mentions télévisées, et un reportage sur le sujet diffusé au journal de 20h sur TF1 (le 2 avril 1990).

Les arguments de la critique

Cette réception élargie est essentiellement une réception critique. Le ton est donné par le dossier (quatre pages en ouverture) publié dans *Le Point* qui avait obtenu la primeur des ouvrages^{xi}. À la lecture de ces articles, trois principales séries d'arguments se dégagent.

Ponctuellement, la validité des résultats de l'enquête est mise en doute, notamment du fait de son caractère déclaratif^{xii}. Alors même qu'ils sont globalement jugés trop faibles, les chiffres des pratiques seraient ainsi surévalués, ou artificiellement gonflés du fait qu'ils agrègeraient des activités d'intensité et de signification éminemment variées (on peut déclarer " faire de la musique " dans le cas d'une pratique régulière de " grand amateur " mais aussi si l'on touche occasionnellement un instrument qu'on ne maîtrise pas)^{xiii}. Dans un registre proche, l'hostilité à l'objectivation statistique — et, plus généralement, à l'analyse scientifique — des questions de culture se manifeste ça et là : pourquoi dépenser autant d'argent pour dire ce que chacun sait ? comment lutter contre le " terrorisme des sciences sociales " qui " réduit l'expérience littéraire à des chiffres de sondages " (Danièle Sallenave).

Mais ce sont bien sûr les résultats de l'enquête qui concentrent les critiques. Appréciés en eux-mêmes de manière essentiellement négative, les chiffres des pratiques culturelles fournissent plus encore l'occasion de pointer les "échecs" et les "manquements" de la politique culturelle gouvernementale.

L'essor jugé insuffisant (sans parler de la régression) d'un ensemble de pratiques (assister à une pièce de théâtre, lire, etc.) sert la thèse générale selon laquelle les politiques culturelles n'ont qu'une très faible portée sur les pratiques, voire que ces politiques ne sont pour rien dans leur évolution, qu'elle soit bonne ou mauvaise. Cette thèse se décline en quatre propositions d'inégale intensité critique. 1) Les résultats obtenus sont faibles au regard des investissements. "L'effort considérable qui a été consenti pour le développement de la lecture publique, par exemple, n'a abouti qu'à une très légère progression des inscrits dans une bibliothèque"^{xiv}. Ou, de manière plus polémique et définitive : les Français "sont rétifs aux directives de la rue de Valois et insensibles à ses largesses"^{xv}. 2) Le ministère de la Culture n'est que de peu de poids dans l'évolution des pratiques : celles qui ont augmenté échappent pour l'essentiel à la portée de son intervention (l'équipement audiovisuel, l'écoute de disques, la pratique télévisuelle) ou n'ont pas particulièrement été visées par son action (les pratiques amateurs). 3) Inefficace pour permettre une réelle progression des pratiques, la politique culturelle n'a même pas enrayé leur déclin. C'est particulièrement net pour la pratique culturelle "par excellence" qu'est la lecture : "Non seulement le "rapport au livre" ne s'est pas socialement modifié, malgré les volontés de démocratisation, mais il s'est affaibli chez ses pratiquants les plus fidèles."^{xvi} 4) En fin de compte, les pouvoirs publics sont impuissants : c'est la télévision ou les nouvelles technologies qui sont "les maîtres du jeu" et pas l'État. "Le phénomène, aujourd'hui pratiquement indépendant des pouvoirs politiques, est largement tombé dans le cercle des industriels (le progrès technologique continue), des créatifs et... des sondeurs"^{xvii}. Tout cela conduit à poser la question de l'opportunité même d'une politique de la culture, généralement en filigrane, parfois de manière très explicite : "Faut-il supprimer le ministère de la Culture ?"^{xviii}.

La question se pose d'autant plus qu'à la critique d'une faible efficacité des politiques de démocratisation s'ajoute celle des effets négatifs que la politique culturelle aurait produits. Les intentions initiales, pour louables qu'elles aient été, auraient débouché sur des conséquences indésirables. L'aide aux artistes ne serait plus que "clientélisme". L'organisation de la vie culturelle à des fins de démocratisation aurait accouché d'une bureaucratie qui s'en sert au lieu de la servir. Plus encore, la publication de l'enquête sur les pratiques fournit l'occasion de développer une variante des discours du pessimisme culturel : "l'ère du vide", "la fin de l'écrit", "la civilisation du divertissement", "le déclin de la

vraie culture ”, etc., qui constituent les topiques de cette rhétorique de la déploration seraient au moins en partie imputables aux pouvoirs publics. À en juger par les titres qui s’étalent dans les quotidiens et autres périodiques — souvent à la une — l’heure est grave : “ Alerte à la barbarie ” ; “ La culture fout le camp ”^{xxix}. La thèse de la “ défaite de la pensée ” dont Alain Finkielkraut s’était entre autres fait le héraut peu de temps auparavant retrouve alors une nouvelle actualité^{xxx}. La culture véritable serait menacée, du fait d’un élargissement inconsidéré du “ culturel ” qui conduit au triomphe de l’écran sur l’écrit, du divertissement sur l’esprit. De ce point de vue, l’enquête est doublement au centre de la polémique. D’abord, elle peut être lue comme l’enregistrement d’un relativisme croissant : “ l’espace des loisirs ” ne serait plus seulement structuré en fonction des classifications culturelles traditionnelles et davantage marqué par “ l’éclectisme ”. Ensuite, l’enquête en elle-même est dénoncée comme instrument de promotion du “ nivellement ”, dès lors qu’elle rapproche non seulement les “ genres ” culturels mais aussi des pratiques “ cultivées ” d’activités “ infra culturelles ” : repas au restaurant et fréquentation de l’opéra pour les “ sorties ”, pratique musicale et bricolage pour les loisirs domestiques, etc. Au-delà de l’enquête, c’est bien sûr la politique culturelle de la “ décennie Lang ” et l’idéologie du “ tout culturel ” censée l’avoir animée qui sont visées.

L’analyse de ces commentaires fait en revanche apparaître, en creux, l’absence d’autres prises de position possibles. Un accord implicite conduit à faire de la consommation de la télévision l’envers de la “ bonne ” pratique culturelle (“ la télé a tué la lecture ”) mais aucun commentaire ou presque ne s’interroge sur les transformations de l’audiovisuel qui ont favorisé sa dérive commerciale^{xxxi}. Le constat d’un “ échec de la démocratisation ” est unanimement dressé, mais personne ne s’interroge sur ce qui pourrait l’enrayer (stratégies alternatives de diffusion culturelle ou rôle de l’école, par exemple). Le ministère — et le ministre — sont sévèrement mis en cause, mais aucune déclaration, conférence de presse ou contre-offensive quelconque n’émane d’une institution et de son responsable politique pourtant habituellement très présents sur la scène médiatique.

Autrement dit, la réception et la lecture de l’enquête s’opèrent dans un sens quasi exclusivement négatif. En l’occurrence, les trois figures de la rhétorique réactionnaire distinguées par Albert Hirschmann se sont imposées comme les catégories de réception des résultats de l’enquête : l’action publique est sans incidence sur les pratiques culturelles (thèse de l’inanité) ; la politique culturelle produit des résultats imprévus et indésirables (thèse de l’effet pervers) ; elle a favorisé une évolution “ relativiste ” préjudiciable à la “ vraie culture ” (thèse de la mise en péril)^{xxxii}. Reste à comprendre les raisons pour lesquelles c’est une telle réception qui s’est imposée.

Les raisons d'une réception critique

Il y a sans doute des éléments qui tiennent à l'enquête elle-même, et plus encore à la synthèse des évolutions des pratiques depuis 1973. À l'effet habituel des pourcentages (l'implicite, c'est qu'il faudrait atteindre les 100%^{xxiii}), s'ajoute l'effet de la mise à plat historique, qui conduit à constater l'absence d'évolution positive^{xxiv} au cours d'une période de fort essor des politiques culturelles. Rapporté au projet de démocratisation, cela conduit à un jugement doublement négatif (à la faible diffusion des pratiques s'ajoute l'absence de progrès) qui transparait jusque dans la formulation adoptée dans la dépêche de l'AFP : " 75% des Français n'ont *toujours pas* assisté à un spectacle de danse ou à un concert de musique classique "^{xxv}. De la sorte, l'enquête peut être reçue comme une évaluation — négative — de la politique culturelle gouvernementale — et ce d'autant plus que les dispositifs d'évaluation des politiques publiques sont alors en plein essor^{xxvi}. À cela s'ajoute que, la précédente datant de 1981, l'enquête de 1988-89 sont saisis comme un moyen de mesurer les résultats de la politique des " années Lang "^{xxvii}. Les nouveaux chiffres des pratiques culturelles peuvent ainsi être mobilisés dans les polémiques culturelles, politiques et médiatiques dont cette politique fait l'objet.

La réception de ces chiffres doit ainsi être replacé dans l'espace plus vaste des débats qui entourent la politique culturelle gouvernementale des années 1980 et, plus précisément, dans l'état de cet espace au moment de la publication des deux ouvrages. Au cours du tournant des années 1980 se succèdent deux anniversaires propices aux bilans : le trentenaire de la création du ministère des Affaires culturelles et la " décennie Mitterrand "^{xxviii}. On est alors très loin de l'enthousiasme qui, au début des années 1980, marquait une part importante du commentaire médiatique et culturel. Les orientations partiellement contradictoires entre " exception culturelle " et " réconciliation de l'économie et de la culture ", entre " tous créateurs " et " ministère des artistes " et, plus généralement, les désillusions inhérentes à l'occupation relativement longue de positions de pouvoir ont entre autres conduit à l'affaiblissement des soutiens à la politique incarnée par Jack Lang. Dès les premiers mois du retour de ce dernier à la tête du ministère de la Culture, suite à la réélection de François Mitterrand, les comptes rendus de la politique de " Lang II " diffusent la version de l'" essoufflement " de celui qui revendiquait " l'imagination " — le diagnostic s'étendant, au-delà de la personne du ministre, à la politique dont il est la figure éponyme^{xxix}. Le débat que suscite la publication de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français apparaît ainsi comme une répétition de la polémique déclenchée par l'ouvrage de Marc Fumaroli, où la politique culturelle apparaît comme une parabole de " la gauche au pouvoir "^{xxx}.

Ces transformations et ces luttes politiques se combinent à celles dont le champ intellectuel est le lieu. Le débat de 1990 sur *Les pratiques culturelles des Français* prend en effet place dans la montée en puissance d'intellectuels conservateurs dans l'espace du commentaire culturel : conservateurs traditionnels de l'académisme consacrés par les grandes institutions (comme Marc Fumaroli) et néoconservateurs qui doivent davantage leur position aux médias et aux frontières de la littérature, de l'essayisme et du journalisme philosophique (dont Alain Finkielkraut et Danièle Sallenave sont exemplaires)^{xxxii}. Cette modification des rapports de force au sein du champ intellectuel tend à inverser le sens de la manipulation des écarts culturels. La déploration de l'abaissement culturel des Français permettait de "créer de nouveaux "besoins" de "comblement" des écarts [ouvrant] des marchés de l'emploi "^{xxxiii} et des gratifications symboliques à ceux qui se proposent de réduire ces écarts par des politiques culturelles. Cette même déploration permet désormais de créer la nécessité d'une défense de la culture classique contre les "barbares", offrant aux intellectuels essayistes en quête de dignité académique la possibilité de se camper dans la position de gardien du temple remise au goût médiatique du jour — et opposée à la politique culturelle, au moins gouvernementale. Et ce n'est certainement pas un hasard si ce dénigrement de la "baisse" porte prioritairement sur l'écrit, qui forme la fonction pour laquelle ces nouveaux "défenseurs de la culture" prétendent obtenir la reconnaissance.

*

Alors qu'elles permettaient aux "pionniers" du ministère des Affaires culturelles de rationaliser leur croyance dans la nécessité d'une démocratisation de la culture, les statistiques des pratiques culturelles nourrissent ainsi, vingt-cinq ans plus tard, les polémiques sur l'opportunité d'une politique culturelle. Elles nourrissent également la mauvaise conscience de ceux qui, au sein du ministère et dans les institutions culturelles publiques, auraient failli dans la mission prosélyte à laquelle ils étaient supposés se consacrer. C'est dire que ces chiffres ne prennent pleinement sens que rapportés aux contextes de leur utilisation et aux logiques de leurs usages. Au travers de cette rapide comparaison historique, on espère avoir montré qu'il n'y avait pas de fatalité à l'usage — et partant au sens — essentiellement négatif qui semble s'en être récemment imposé.

ⁱ Pour une clarification, voir Donnat Olivier " Démocratie culturelle : la fin d'un mythe ? ", *Esprit*, mars-avril 1991.

ⁱⁱ On aura un bon aperçu de la diversité de ces expériences dans Donnat Olivier, Octobre Sylvie (dir.), *Les publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'analyse*, Les Travaux du DEP, Ministère de la Culture, 2001.

ⁱⁱⁱ Pour de plus amples développements, on se permet de renvoyer à notre article “ L’administration culturelle entre investissement technique et dénégation technocratique ”, in Dubois Vincent, Dulong Delphine (dir.), *La question technocratique*, Strasbourg, PUS, 1999, p. 199-216, et à notre ouvrage *La politique culturelle. Genèse d’une catégorie d’intervention publique*, Paris, Belin, Socio-histoires, 1999, spécialement p. 203-216.

^{iv} Voir par exemple Gruson Claude, “ Planification économique et recherches sociologiques ”, *Revue française de sociologie*, V, 1964, p. 435-446. Ce texte reprend une intervention à une réunion où étaient conviés de nombreux sociologues.

^v Cf. Saez Guy, Claude Jean-François, “ De l’éducateur-chercheur à l’animateur sociologue. Science de la formation et formation à la science à Peuple et Culture ”, *R.I.A.C.-I.R.C.D.*, vol. 45, n° 5, 1981, p. 105 à 114 ; Ion Jacques, “ Sciences sociales et éducation populaire : un vieux concubinage ? ”, in Geneviève Poujol (dir.), *L’Education populaire au tournant des années soixante. Etat, mouvement, sciences sociales*, Peuple et culture, Document de l’INJEP, n° 10, 1993, p. 127-133.

^{vi} De Montlibert Christian, “ La professionnalisation de la sociologie et ses limites ”, *Revue française de sociologie*, XXIII, 1982, p. 37-53.

^{vii} Pollak Michael, “ La planification des sciences sociales ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, 1976, p. 105-121.

^{viii} On emprunte la notion de rite d’institution à Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 121 et suivantes.

^{ix} *Les pratiques culturelles des Français. Résultats de l’enquête de 1989*, Paris, La Documentation française, 1990 ; Donnat Olivier, Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français. Évolution 1973-1989*, Paris, La Documentation française – La Découverte, 1990.

^x 49, dont 15 dans la presse quotidienne nationale, 15 dans la presse quotidienne régionale, 12 dans des hebdomadaires d’information, 7 dans des mensuels et magazines d’information ou généralistes.

^{xi} Maryvonne de Saint-Pulgent, “ Culture : l’état de la France ”, *Le Point*, 2 avril 1990.

^{xii} Cf. *La Quinzaine littéraire*, 1-15 mai 1990 ; *Libération*, 11 mai 1990

^{xiii} Cf. par exemple cette contre-enquête monographique dans un lycée de la région parisienne, qui tend à démontrer la surestimation des pratiques musicales : Jacques Drillon, “ Vous faites de la musique ? ”, *Nouvel observateur*, 21 juin 1990.

^{xiv} Pierre Lepape, “ Années télé, années musique ”, *Le Monde*, 1-2 avril 1990.

^{xv} Maryvonne de Saint-Pulgent, “ Culture : l’état de la France ”, art. cité.

^{xvi} Pierre Lepape, “ Années télé, années musiques ”, art. cité.

^{xvii} Jean-Pierre Bourcier, “ Image et son au menu culturel des Français ”, *Libération*, 3 avril 1990.

^{xviii} *Le Figaro*, 23-24 juin 1990.

Vincent Dubois, La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience in *Public(s) et politiques culturelles*, Presses de Sciences Po, 2003, p. 25-32.

^{xix} Successivement Bertrand Poirot-Delpech, *Le Monde*, 25 avril 1990, et *Télérama*, 16 mai 1990 (dossier complet annoncé en couverture).

^{xx} Finkielkraut Alain, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987. *L'événement du jeudi* (19-25 avril 1990) publie un entretien de deux pages avec Alain Finkielkraut dans l'important dossier, dont la tonalité d'ensemble est très critique, consacré aux commentaires de l'enquête.

^{xxi} Seul l'article déjà cité de *Libération* en fait mention.

^{xxii} Hirschmann Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991. Dans la perspective plus générale d'une catégorisation des critiques formulées à l'égard des politiques culturelles, Laurent Fleury s'est également inspiré de la typologie désormais classique proposée par Albert Hirschman. Je le remercie d'avoir attiré mon attention sur ce travail à l'issue de ma communication au colloque du DEP dont le présent texte forme la version écrite. Cf. Fleury Laurent, *Le TNP et le Centre Pompidou : deux institutions culturelles entre l'Etat et le public. Contribution à une sociologie des politiques publiques de la culture en France après 1945*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris IX - Dauphine, 1999, p. 413-422.

^{xxiii} Ce que note bien Jean-François Barbier-Bouvet dans " La culture du chiffre ", in *Trente ans d'études au service de la vie culturelle*, Table ronde organisée à l'occasion du départ à la retraite d'Augustin Girard, Paris, 8 mars 1993, p. 16.

^{xxiv} " Constat " sur lequel il y aurait beaucoup à dire, mais tel n'est pas l'objet de cet article.

^{xxv} AFP, 2 avril 1990 (c'est moi qui souligne).

^{xxvi} La publication de l'enquête de 1997 sera l'occasion de préciser : " Il n'apparaît pas inutile, si l'on en juge par les réactions suscitées par la publication des résultats de la précédente enquête, de rappeler quelques précautions à conserver en mémoire tout au long de la lecture de l'ouvrage, sans faire de l'enquête *Pratiques culturelles des Français* ce qu'elle n'est pas, à savoir un outil d'évaluation de la politique des pouvoirs publics en matière culturelle ". Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français*, enquête 1997, Paris, Documentation française, 1998, p. 10.

^{xxvii} Cette enquête " peut permettre à Jack Lang d'évaluer l'impact réel des quelque 65 milliards de francs dépensés par son ministère pour cultiver davantage les Français " (Maryvonne de Saint-Pulgent, art. cité).

^{xxviii} Voir par exemple *Commentaire*, " La politique culturelle en France ", Vol. 12, n° 48, hiver, 1989 ; Vol. 13, n° 49, printemps, 1990 ; Vol. 13, n° 50, été, 1990.

^{xxix} Cf. entre beaucoup d'autres " Culture : Lang I et Lang II ", *Le Monde*, 16 novembre 1989 ; " Le "veston rose" perd des couleurs ", *Le Figaro* 26 octobre 1989 ; " Jack Lang, acte II ", *Le Point*, 12 février 1990.

^{xxx} On se permet sur ce point de renvoyer à notre article, " Politiques culturelles et polémiques médiatiques ", *Politix*, 24, décembre 1993, p. 5-19.

^{xxxi} Cf. à ce propos Pinto Louis, " Épreuves et prouesses de l'esprit littéraire ", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 123, juin 1998, notamment p. 62 et suivantes.

^{xxxii} Pudal Bernard, " Lettrés, illettrés et politique ", *Genèses*, 8, juin 1992, p. 181.